

Prolongation de l'état d'urgence sanitaire votée en catimini



Article rédigé par [tvlibertes.com](https://www.tvlibertes.com), le 29 janvier 2021

Source [[tvlibertes.com](https://www.tvlibertes.com)] Le Sénat a donné son feu vert, dans la soirée du mercredi 27 janvier, à une prolongation de l'état d'urgence sanitaire, face à l'épidémie de Covid-19, jusqu'au 3 mai, soit un mois de moins que l'échéance votée par l'Assemblée nationale.

Le projet de loi, adopté en première lecture par 235 voix pour, 39 voix contre et 70 abstentions, prorogera une nouvelle fois ce régime d'exception dont l'application doit prendre fin le 16 février.